

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18352 - 71ÈME ANNÉE

Mediapart s'intéresse à un nouveau volet du projet de Didier Robert

NRL : le scandale de la carrière à Madagascar



95 ans : c'est le délai estimé pour faire venir de Madagascar les roches nécessaires à la construction de la NRL.

Après un premier article dévoilant le scandale financier de la route en mer, dite nouvelle route du littoral ou NRL, Mediapart publie un second article qui donne un coup de projecteur sur la carrière malgache d'approvisionnement en roches de la NRL. Quel est le prix de la tonne de roches ? Comment est-il possible d'exporter d'aussi grandes quantités de matériaux de Madagascar ? Un pactole qui attire toutes les convoitises. Voici des extraits de l'article que vous lirez en intégralité sur le site mediapart.fr

« Cette NRL, pour laquelle ont fait exploser le sol malgache, va pourtant être construite dans une autre île de l'océan Indien, La Réunion. Mediapart a déjà enquêté sur les dessous de ce projet titanesque, visé par une enquête pour corruption. Il s'agit de construire d'ici 2020, une route posée sur la mer pour relier le nord et l'ouest de La Réunion. Longue de seulement 12 kilomètres, la voie coûtera la somme astronomique de 1,6 milliard d'euros. C'est la version avec digues et viaducs, très gourmande en matières premières, qui a été choisie en 2011, au mépris de recommandations de la Cour des comptes et au détriment d'un projet plus écologique de liaison ferroviaire. (...) »

Question sur un marché

Ce pactole attire toutes les convoitises. Il est d'ailleurs au centre de l'enquête préliminaire ouverte en 2014 par le parquet national financier pour corruption et favoritisme. Une spectaculaire série de perquisitions a eu lieu en septembre dans les bureaux de Vinci et Bouygues et au siège du Conseil régional. Pas de chance pour les enquêteurs, le président (les Républicains) de la Région, Didier Robert, s'est fait dérober son ordinateur portable quelques jours avant la perquisition. La machine inspectée par les policiers était donc rigoureusement vierge...

La justice est désormais sur la piste de flux financiers suspects entre Madagascar, La Réunion et les Seychelles. Les volumes de matières premières sont tels qu'une surfacturation de quelques euros à la tonne générerait un manque à gagner de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Il faut dire que les conditions d'attribution du marché posent question. Vu les quantités astronomiques de roches, le Conseil régional avait envisagé, dès 2001, d'en importer 6 millions de tonnes de Madagascar. Mais de façon inexplicable – et inexplicable par la Région, qui a décliné toutes nos demandes d'interview -,

cet appel d'offres a été subitement annulé... pour confier l'approvisionnement en roche aux constructeurs de la route. Les candidats évincés soulignent que Bouygues a pu ainsi attribuer le marché à sa filiale Colas, dans la plus grande opacité. (...)

« La crainte de l'agitation sociale »

Outre l'appel d'offres, l'omerta qui règne sur le montant de ce marché aiguise aussi les soupçons. La Région Réunion, les entreprises victorieuses et même les concurrents déçus, refusent de divulguer le prix de la tonne de roche malgache. Ce tarif devrait pourtant être public, puisqu'il concerne un marché financé avec l'argent du contribuable français et européen.

Selon des sources proches du dossier à Madagascar, la roche locale coûte au maximum 24 euros la tonne, soit un euro moins cher que l'andain réunionnais. Ce matériau, extrait des champs d'agriculteurs, est la seule matière première locale qui alimente actuellement la NRL.

Ce silence s'explique en partie par la crainte de l'agitation sociale. Si le matériau est payé moins cher qu'à La Réunion, cela fera à coup sûr bondir le lobby des transporteurs locaux, prompts à accuser les multinationales de leur «oter le pain de la bouche. Ils l'ont encore prouvé le 28 janvier dernier en organisant une opération escargot « anti-galets malgaches ».

« Pillage de ressources »

Juste après l'annonce de l'importation de roches malgaches, en novembre 2015, les critiques des opposants au projet se sont focalisées sur les permis détenus par Colas sur la carrière d'Ambokatra. (...)

C'est en effet le Collectif pour Madagascar, présidé par le docteur Philippe Andriatavy à Saint-Denis, qui a déposé un recours sur la « Grande Ile ». « Cette carrière n'est pas faite pour exporter des roches massives,

assène le président de l'association. Elle existe depuis longtemps afin de fournir en graviers et en sable la région de Tamatave. Lorsqu'une multinationale paie seulement 0,5 % de taxes alors qu'elle se sert du sol malgache pour construire une route à La Réunion, j'appelle cela du pillage de ressources. » (...)

95 ans pour faire venir les matériaux

La barge dont parle Jean-Baptiste Guénet (directeur général de Colas Madagascar – NDLR) fait des allers-retours entre La Réunion et Madagascar avec à son bord les fameux galets malgaches. Il a fallu trois mois pour en transporter environ 50000 tonnes.

À ce rythme, il faudrait 95 ans pour acheminer les 19 millions de tonnes nécessaires à la route réunionnaise... De quoi donner une idée des difficultés qui pourraient surgir et des retards qui pourraient frapper le chantier si Madagascar reste la source principale d'approvisionnement. Dans les conditions actuelles en tout cas.

Plus grave encore, l'importation massive de roches de Madagascar risque de se transformer en cauchemar environnemental. La carrière d'Ambokatra, qui était une colline, est désormais un trou grand comme deux terrains de football et profond de 45 mètres. Mais elle ne peut fournir que 220000 tonnes de roches. Il faudrait donc 85 carrières supplémentaires pour produire toutes les roches de la NRL. De quoi bouleverser le paysage malgache.

Édito

Quand le Bâtiment va mal, tout va mal

Samedi, la CAPEB a organisé une conférence de presse pour présenter ses perspectives pour 2016. Elles sont conformes à l'analyse présentées à plusieurs reprises par Maurice Gironcel lors des dernières rencontres du PCR avec la presse.

La NRL est bien l'arbre qui cache la forêt. Quand on sort des statistiques ce projet irréaliste qui ne profite pas aux entreprises réunionnaises, à part quelques transporteurs, le BTP est en chute libre. La CAPEB constate que l'an dernier, le chiffre d'affaires du BTP est passé sous la barre du milliard d'euros. Et la chute n'est pas finie ! Pour 2016, les prévisions sont de 628 millions d'euros, soit une baisse de plus de 30 %. La baisse prévue des mises en chantier de logements sociaux pèse lourd. Car pour le moment, le Plan logement ne donne pas d'effet. Il a pourtant été signé voici huit mois par le Premier ministre lors de sa visite à La Réunion.

Les conséquences sur l'emploi sont désastreuses. Quand Paul Vergès était à la direction de la Région, 4.000 entreprises du BTP comptaient au moins un salarié, elles sont aujourd'hui moins de 2.000. L'année 2016 pourrait être celle de la liquidation de nombreuses entreprises comptant plusieurs dizaines de salariés.

Cette perspective est très inquiétante, car le BTP est un des piliers de l'économie de La Réunion. C'est une des dernières industries qui restent dans notre île.

Ces perspectives difficiles sont la conséquence de choix politiques. La Région Réunion a décidé de concentrer les investissements sur la NRL.

Pendant ce temps, aucun lycée n'a été construit pendant 5 ans, un fait sans précédent depuis que la Région existe. Les deux seules infrastructures routières inaugurées, le pont de la rivière Saint-Etienne et la déviation de Saint-Joseph avait été lancées par Paul Vergès. Elles étaient trop avancées pour être interrompues. Mais d'autres chantiers n'ont pas eu cette chance. C'est le cas du tram-train et également des investissements prévus pour le Sud et l'Est: liaison Asile-Balance, rocade Sud du Tampon, contournement de Saint-Benoît, nouvelle route des Plaines. À Saint-Denis et à Saint-Paul, des chantiers ont également été stoppés, ce qui a eu des répercussions sur l'emploi.

Mais ce ne sont pas les responsables de ces décisions qui sont sanctionnés, mais les travailleurs. En effet, la CAPEB a expliqué une position qui sera défendue par les patrons lors des négociations annuelles sur les salaires : « nous n'avons pas les moyens d'accorder une augmentation de salaire sans visibilité sur l'avenir de nos entreprises », explique Cyrille Rickmounie, cité par le Quotidien d'hier.

Quand le Bâtiment va, tout va, mais l'inverse est vrai également : plus de 180.000 demandeurs d'emploi le 31 décembre 2015 à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Conseil des ministres européens de l'Agriculture

Younous Omarjee appelle à la défense des intérêts des planteurs

Younous Omarjee, député de l'Union des Outre-mer au Parlement européen, a adressé hier un courrier à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, afin que les intérêts des planteurs de La Réunion puissent être défendus lors du Conseil des ministres de l'Union européenne qui se tient aujourd'hui sous la présidence des Pays-Bas. Voici le texte de cette lettre :



De la concurrence pour le sucre de La Réunion. L'accord récemment signé par l'Europe avec le Vietnam autorise ce pays à importer une quantité illimitée de sucres spéciaux vers l'Europe, à condition de payer une taxe de 42 centimes le kilo. Cette taxe n'est pas due pour les 400 premières tonnes importées.

Le gouvernement français a récemment appelé la commission européenne à faire davantage pour plusieurs filières agricoles en crise. Cet appel est le bienvenu tant les difficultés que traversent nos agriculteurs sont prégnantes face aux baisses des tarifs que cherchent à imposer les distributeurs suite à la crise de la filière porc et lait. Ce lundi ces points seront abordés lors du déjeuner de la réunion du premier Conseil des ministres de l'agriculture de l'année 2016.

Nous attendons de la France qu'elle pose au cours de cette réunion du Conseil les problèmes liés à la crise

agricole qui sévit dans les outre-mer français, notamment pour les filières banane et sucre.

Durant cette journée de travail la Commission européenne informera l'ensemble des Ministres de l'état d'avancement des questions relatives aux échanges agricoles internationaux. Nombre d'accords de libre-échange ont en effet récemment été conclus, de nombreux autres sont en cours de négociations, et de nouveaux sont prévus à ouverture.

Vous connaissez pour l'ensemble des accords de libre-échange, la sensibilité de la filière canne-sucre, des sucres spéciaux et de la filière

banane pour les outre-mer français. Si nous avons récemment réussi, par notre action conjointe, à limiter l'impact de l'accord UE - Vietnam sur les exportations de sucres spéciaux, il me semble important face à l'afflux des négociations de libre-échange que la France réaffirme aussi lors de cette première réunion du Conseil agriculture la nécessité d'exclure les sucres spéciaux de l'ensemble des accords de libre-échange, et la nécessité de mieux prendre en compte les Régions Ultrapériphériques.

J'ai également transmis un courrier à ce sujet à la Présidence néerlandaise du Conseil.

Les chefs des Églises orthodoxe et catholique se sont rencontrés

Dialogue renoué à Cuba après une séparation de 1000 ans

C'est à Cuba que les chefs des Églises orthodoxe et catholique ont décidé de renouer le dialogue après près de 1000 ans de séparation. Vendredi, le Pape François a rencontré le Patriarche orthodoxe russe Cyrille.



Le patriarche Cyrille et le pape François.

La Havane a été une nouvelle fois un terrain d'entente et de dialogue. Dans l'après-midi de vendredi, le Pape François a rencontré le Patriarche orthodoxe russe Cyrille lors d'un face-à-face sans précédent, près de mille ans après le schisme de 1054 qui a divisé la chrétienté.

Dans l'après-midi, le général d'armée Raul Castro Ruz, président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, avait accueilli l'Évêque de Rome à l'aéroport international José Martí. Le Pape était arrivé à La Havane pour une escale de quelques heures, avant de poursuivre sa route vers le Mexique, où il devait entamer une visite de cinq jours. Le président cubain était accompagné par le ministre des Relations extérieures Bruno Rodríguez Parrilla, le Cardinal Jaime Ortega Alamino,

Archevêque de La Havane, et d'autres autorités.

Après des salutations affectueuses, les deux dirigeants de l'Église catholique et de l'Église orthodoxe ont eu un tête-à-tête à huis clos d'environ deux heures, au terme duquel ils ont signé une déclaration conjointe qui comprend trente paragraphes qui témoignent d'une convergence sur de nombreux points et qui revient sur des grands enjeux contemporains comme les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'importance du dialogue interreligieux, le droit inaliénable à la vie ou encore le rôle de la famille, entre autres.

« Cuba continuera d'œuvrer en faveur de la paix. À présent, il nous reste le conflit en Colombie », a déclaré Raul à l'issue de l'entretien entre le Patriarche Cyrille et le Pape

François.

Dans la matinée, accompagné de Rogelio Sierra, vice-ministre des Relations extérieures, le Patriarche de Moscou et de toute la Russie avait déposé une gerbe au pied du monument dédié José Martí, sur la Place de la Révolution de La Havane, avant de visiter les salles du Mausolée érigé en l'honneur du Héros national cubain, où il a été accueilli par sa directrice, Haydée Diaz.

« Cette rencontre est une nouvelle étape dans les relations entre les deux Églises. Les questions qu'on évoque sont très naturelles parce que c'est vrai que la question des chrétiens en Orient touche les deux parties », a pour sa part estimé le père Nicolas de l'Église des trois Saints Hiérarques à Paris.

Source : Granma

Ot é

Sé koué ankor so l'égalité réèl ?

Nana dé moi é dé moi, dann plizyèr konfèrans do près Paul Vergès la anparl l'égalité réèl pars sa sé in prozè lo gouvèrnman fransé pou lo vin-t'an k'i vien. Lo bann rèsponsab nout parti, pou z'ot par, zot osi la diskite dsi l'égalité réèl, mèm zot la fé propozisyon... Bien sir ké oui ! Mé pétète zot na poin konésans ? Sa sré pa pou étone amoin pars lo bann gran média, dopi in bon bout tan, la mète nout kominikasyon dsou l'étoufoir é afors étoufé zot mèm la pa shèrch a savoir kosa i lé, dopi kan désèrtin la dévlop so pansé, é kosa sa i avans anou osinonsa i avans pa nou...

Si tèlman ké kan la nonm inn sékrètèr d'éta pou l'égalité réèl in pé la di sé in madam inkoni pou in program inkoni. D'ot la di sa in taktik pou prépar z'éléktyon Prézidan la Républik. Sétaki la pans sa in gadzète avèk Hollande konm inspèktèr. Nana mèm la di sa sé pou amiz la galri... Poitan lé pa difisl romark La Frans sé in péi nana bonpé z'inégalité é siprime lo z'inégalité i pé z'ète kékshoz bien nésésèr-sirtou po nou dann l'outre-mèr. A moins ké sak i ékri, sak i koz, zot lé pou l'inégalité kansrèti pou pa partaz lo gato rant toulmoun é shakinn son par : pa in gro par pou in minorité nana lo pourkoï, la farine gato pou sak lé konm job dsi son ta fimyé.

Sak i fé travaye mon tête sé ké nana soisann-dizan la loi départman fransé la pasé é l'égalité, mèm si nou la bataye pou sa, lé ankor loin pou arivé-mèm ké lo l'ékar rant lé z'inn é lé z'ot i arète pa rogoumanté. Forsé, l'arzan i apèl l'arzan é sak na l'arzan li lé antréné pou vid la loi par l'intéryèr é sak i kroï lo mirak l'arivé li mèm i rès a-tèr.

Tousa lé vré mé pou kosa ou lé zournalis si ou i gingn pa asplik out léktèr kosa i lé l'égalité réèl. Nana plizyèr moi ni anparl dé sa ! Donk sré pou sa ké samdi lo pli gran zournal i mète konm tit : « Sé koué ankor so l'égalité réèl ? »

NB-li la ékri dann fransé mé in kouyonad an fransé konm in kouyonad an kréol i rès in kouyonad, é sak i di dé kouyonad sé in kouyon si mi tronp pa.

Justin

« I travaye pa pou manzé kui ! » - In kozman po la rout

Sa sé in n'afèr nana ankor in bon pé isi La Rényon sa ? Avan, dann tan lontan la kaz bann moun nana lo pourkoï l'avé touzour, in onm, sansa in fanm-a-tou-fèr. Sa l'avé poin in zour d'ropo, sa l'avé poin dimansh, sa té i bourkant tout la zourné dopi solèy la lévé ziska la nuite la tonbé. Sèl rékonpans, in z'asyète manzé matin é soir. Pa lo pli pti katsou, pars lété konmsa, pars lo moun té pa in moun libéré, konm in zésklav dann son kèr. Astèr la fini, Moin la pa tro sir ankor pars mi koné plizyèr pèrsone i viv-sanm pou moin-ankor konmsa zordi. Astèr nout provèrb ? I vé dir la pi konmsa zordi, i vé dir demoun lé lib, lé égal-égal avèk sak i fé travaye azot. In moun la pa pèrd son droi mète shapo (nou la fine anârl de sa). Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travaye z'ot koko d'tète ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, d'akor rantre nou.